

Dispense de Langue Vivante Obligatoire du CAP et du BCP

Dans le cadre d'un aménagement d'épreuve pour raison de handicap et de trouble invalidant

Références : arrêté du 10 mars 2021 modifiant l'arrêté du 30 août 2019 fixant les unités générales du CAP et arrêté du 17 juin 2020 fixant les unités générales du baccalauréat professionnel

Composition de l'épreuve

L'épreuve de langue vivante se compose de **2 sous-épreuves** structurées en **5 sous-parties** :

Sous-épreuve orale	8 points
Expression orale en continu	4 points
Expression orale en interaction	4 points
Sous-épreuve écrite	12 points
Compréhension de l'oral	4 points
Compréhension de l'écrit	4 points
Expression écrite	4 points

⚠ Les deux sous-parties de l'oral sont **indissociables**

Règles applicables

➔ Pour le CAP

Dispense autorisée : maximum 3 sous-parties sur les 4 (bien qu'il y ait 5 sous-parties au total, les deux sous-parties de l'oral sont indissociables)

➔ **Conséquence** : cela peut conduire à une dispense totale de l'écrit ou de l'oral

❌ **Aucune dispense totale** de la langue vivante obligatoire

➔ Pour le BCP (Baccalauréat Professionnel)

- **Dispense autorisée LVA** : maximum 3 sous-parties sur les 4 (bien qu'il y ait 5 sous-parties au total, les deux sous-parties de l'oral sont indissociables)

➔ **Conséquence** : cela peut conduire à une dispense totale de l'écrit ou de l'oral

❌ **Aucune dispense totale** de la LVA

- **Dispense autorisée LVB si la spécialité comporte deux langues** : toutes les parties au choix, sans restriction

➔ **Conséquence** : ✅ cela peut conduire à une dispense totale de la LVB

Conséquences sur la notation

➔ Les parties faisant l'objet d'une dispense sont **neutralisées dans la notation**

Comment demander ces dispenses ?

1.  **Cocher la case « Autres adaptations d'épreuves » ➔ « Autres » (dont adaptations spécifiques et dispenses en fonction de l'examen)** du formulaire de demande d'aménagements pour raison de handicap ou de trouble de santé invalidant
2.  **Détaillez précisément** les sous-parties pour lesquelles la dispense est nécessaire :
 - Sur les **pointillés de l'encadré du point spécifique** du formulaire
 - Ou en ajoutant un **document annexe** au formulaire
3.  **Examen du dossier :**
 - La demande sera étudiée par un **médecin** qui émettra un **avis**
4.  **Décision finale :**
 - Prise par le **Recteur**
 - Fera l'objet d'une **notification officielle**